



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL DU 5 OCTOBRE 2023

A adresser par e-mail à votes@ffbs.fr au plus tard le 5 octobre 2023 à 16h.

Je soussigné,

Nom : Prénom :

Président du Club :

Numéro d'affiliation FFBS :

Déclare donner procuration au Club :

Numéro d'affiliation FFBS :

Pour voter au nom et pour le compte de mon club dans le cadre de l'Assemblée générale extraordinaire de la FFBS du 5 octobre 2023.

Je déclare être informé que le vote sera possible, par voie électronique uniquement, dès le 22 septembre et prendra fin le 5 octobre 2023 après délibération de l'Assemblée.

J'atteste avoir pris connaissance des dispositions de l'article 33 du Règlement Intérieur relatives aux modalités de vote.

Représentant légal (disposant du droit de vote) :

Fait à

Le

Signature

NB : Toute procuration irrégulière ou incomplète ne sera pas prise en compte.